

Droit au travail?! Les droits des personnes handicapées dans le monde du travail suisse – Journée de l'Égalité 2015

Le Conseil Égalité.ch constate qu'en Suisse les personnes handicapées subissent régulièrement des inégalités dans la vie professionnelle.

Veillez retenir cette date dès maintenant: **jeudi 17 septembre 2015, 13h30 – 17h30, Hôtel Bern à Berne.**

L'année dernière, la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) est entrée en vigueur en Suisse. La CDPH exige une protection efficace des personnes en situation de handicap dans le monde du travail. Dans son article 27, la Convention reconnaît aux personnes handicapées «le droit au travail, notamment à la possibilité de gagner leur vie en accomplissant un travail librement choisi ou accepté sur un marché du travail et dans un milieu de travail ouverts, favorisant l'inclusion et accessibles aux personnes handicapées.» Le Conseil Égalité.ch se pose la question de savoir où se situe la Suisse face aux exigences de la CDPH et où en sont les droits des personnes handicapées dans le monde du travail suisse.

Participant à la Journée de l'Égalité: Jeannine Pilloud, responsable CFF Voyageurs, Martin Kaiser, Union Patronale Suisse, entre autres.

Le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH) soutient la Journée de l'Égalité.

NB: Le Conseil Égalité publiera l'annonce avec bulletin d'inscription avant les vacances d'été sur le site web d'AGILE.CH et dans la newsletter d'AGILE.CH.